Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1550

Rubrik: OGM

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Paysans, Verts et consommateurs: une prudente cohabitation

Privés désormais du soutien inconditionnel de la Confédération, les paysans sont en sérieuse difficulté. En soutenant l'initiative contre les OGM, ils testent de nouvelles alliances politiques et économiques.

L'initiative populaire « stop OGM»(organismes génétiquement modifiés) innove doublement. Elle pose une exigence matériellement sans objet et scelle une alliance entre d'anciens adversaires traditionnels. Le texte, très modéré, demande une interdiction pendant cinq ans de l'importation de semences génétiquement modifiées et de la culture en Suisse des OGM. Mais c'est interdire ce que personne n'a l'intention de faire. En outre, l'initiative ne touche pas à la recherche. Formellement insignifiante, elle entérine le statu quo.

L'efficacité de l'initiative est ailleurs. Elle véhicule une forte signification symbolique. Son soutien massif est programmé. Il donnera des arguments aux adversaires les plus durs des OGM dans leur combat pour une interdiction générale, y compris au stade de la recherche. L'initiative est aussi un magnifique coup publicitaire pour les paysans. C'est une incitation à acheter les bons produits suisses protégés constitutionnellement du péril génétique ! Si l'on ajoute que tous les sondages révèlent une large méfiance des consommateurs vis à vis des OGM, on comprend l'alliance nouée autour de l'initiative. A l'examen cependant, cette union tripartite est pleine de réserve et de prudence.

Deuxièmes couteaux

Les paysans et les consommateurs qui s'affichent ouvertement à côté des Verts pour lancer l'initiative sont en quelque sorte des deuxièmes couteaux. Du côté des agriculteurs, c'est le très minoritaire Uniterre qui monte au filet, alors que l'Union suisse des paysans n'appuie que discrètement l'initiative. Le puissant lobby de Brugg ne peut ignorer la promotion du label suisse que véhicule l'initiative. Mais il répugne à diaboliser les OGM qui pourraient, à terme, révolutionner l'agriculture.

L'union sacrée n'est donc pas scellée entre paysans et consommateurs. Mais le dégel est perceptible.

Du côté des consommateurs, l'initiative vient essentiellement de Simonetta Sommaruga, présidente de la Fondation pour la protection des consommateurs. Cet organe, créé dans les années soixante par les syndicats et une *Coop* alors militante, est une association sans membres. Sa visibilité actuelle sur la scène politique bernoise est due à la brillante personnalité de sa présidente et à la quasi-déconfiture de l'organisation de consommateurs alémanique (Konsumentenforum).

De ce côté de la Sarine, la Fédération romande des consommateurs (FRC) conserve une prudente neutralité. Comme l'Union suisse des paysans, la FRC n'entend pas entraver la recherche. Elle craint aussi que l'initiative n'induise en erreur le consommateur et leur donne un faux sentiment de sécurité. Car le texte n'interdit pas l'importation d'aliments OGM qui pourraient légalement atterrir dans les gondoles d'un magasin.

Opération de séduction

L'union sacrée n'est donc pas scellée entre paysans et consommateurs. Mais le dégel est perceptible. Surprotégés par la Confédération pendant des décennies, les agriculteurs ont longuement ignoré le poids politique et le goût alimentaire des citadins consommateurs. Privés maintenant de majorité parlementaire automatique et confrontés au marché, les paysans multiplient les gestes de séduction, *brunch* à la ferme, promotion des goûts du terroir, des produits suisses forcément plus sains que les importés. Ils multiplient les dialogues avec les organisations de consommateurs pour la définition des AOC et autres étiquetages. Ils recherchent leur alliance pour forcer les grands distributeurs à répercuter dans les magasins la baisse des prix à la production. Ils tentent aussi d'enrôler les consommateurs dans leur combat contre une nouvelle réduction des protections dans les négociations OMC. L'enjeu est sérieux pour les agriculteurs. Il vaut bien quelques sourires appuyés. *at*

Sites Internet

Associations faîtières:
www.frc.ch
www.konsum.ch
www.konsumentenschutz.ch
www.uniterre.ch
www.bauernverband.ch
www.bio-suisse.ch

OGM:
www.infogm.org
www.gensuisse.ch

www.parlament.ch
(dossiers, actualités, gen-lex)

Le moratoire face à la nécessité de la recherche

En avril 1999 Arpad Pusztai, chercheur au *Rowett Research Institute d'Aberdeen* (Ecosse), annonce à la télévision que selon ses expériences préliminaires, les pommes de terre transgéniques sont toxiques. Dans la controverse qui s'en suivit, qui coûta son emploi à Pusztai, les très grands de l'agroalimentaire, dont Nestlé, affirmèrent très fort qu'ils ne produiraient ni ne distribueraient d'aliments transgéniques. Un moratoire de fait s'installait.

Sommes nous intimement convaincus que dans la petite Suisse il n'y a pas de place pour autre chose que l'agriculture biologique?

Des résultats controversés

Quatre ans après, à un moment où les organisations paysannes, écologistes et tiers-mondistes, lancent une initiative pour l'instauration d'un moratoire de cinq ans, où en sommes-nous? Un autre temps de pause est-il nécessaire, et surtout, saurons-nous en profiter?

Pusztai avait greffé une protéine de surface de cellules végétales - une lectine - dans une variété commune de pomme de terre et en avait nourri des rats, le groupe contrôle recevant des légumineuses non traitées. Les rats nourris exclusivement à la patate recombinante montraient, après sacrifice, des muqueuses intestinales rabougries. Aujourd'hui, il est toujours impossible de parvenir à une conclusion claire. Les expériences complémentaires n'ont pas été réalisées (quel chercheur voudrait se lancer dans ce champ de mines?) ; le camp scientifique qui rejetait les conclusions pour expérience mal conçue - les rats par exemple ne sont pas des mangeurs de patates crues - est tout aussi certain de la vérité que le l'équipe qui avait tiré la sonnette d'alarme.

En novembre 2001, deux chercheurs de Berkeley publièrent dans *Nature* - après une indiscrétion - des résultats de leurs recherches montrant que, dans les champs de culture traditionnels de maïs dans une région reculée du Mexique, poussaient des épis dont le génome comportait de multiples traces d'insertion d'un transgène. Le Mexique avait pourtant suspendu, depuis 1998, toute plantation de plantes génétiquement modifiées. Là aussi, dix-huit mois après, il n'y a pas de consensus sur les conclusions à tirer, la majorité des chercheurs, il est vrai, se ralliant maintenant à l'opinion qu'il s'agissait probablement d'un artefact technique.

Le troisième exemple d'expérience scientifique à haute publicité, publiée en mai 1999 dans *Nature*, est celui de la toxicité du pollen de maïs transgénique pour les chenilles du papillon Monarque lorsqu'il est saupoudré sur des feuilles lui servant de nourriture. Les chenilles mâchouillant ces feuilles traitées mangeaient moins, donc grandissaient moins, que les chenilles dont les feuilles étaient arrosées de pollen traditionnel. Cette expérience de laboratoire, à la méthodologie acceptée, ne répond pas à une question cruciale: cette toxicité démontrée est-elle plus dangereuse, à surfaces plantées égales, que celle des plantations de maïs traditionnel où les pesticides sont utilisés en plus grande quantité, tuant par là un certain nombre de chenilles Monarque broutant alentour?

Il faut du temps pour la recherche

C'est ce genre de questions plus générales, et plus difficiles, qu'il s'agira de poser durant un éventuel moratoire, en comparant les effets sur la santé, sur le sol et sur les paysans d'une agriculture traditionnelle, biologique et transgénique. Autant dire que c'est mal parti, puisqu'en Suisse il faut plusieurs années d'autorisations et de recours pour une plantation expérimentale de la taille d'un lit double. Ces quatre dernières années ont montré la généralisation du «transfert horizontal des gènes», ce flux des gènes d'une plante vers sa cousine - mauvaise herbe ou non. Il se fait par pollinisation et à moins de rendre les plantes recombinantes obligatoirement stériles, - la technologie existe mais elle dépouille les paysans de la possibilité de garder des semences - il s'agira, plante transgénique par plante transgénique, d'observer ces effets sur l'écosystème par des plantations en plein air. En aurons-nous le courage ou même la possibilité? ou bien, contrairement à la Nouvelle-Zélande dont le moratoire OGM se terminera fin 2003 et qui a démocratiquement opté pour la coexistence des agricultures, sommes-nous intimement convaincus que, dans la petite Suisse, il n'y a pas de place pour autre chose que l'agriculture biologique? *ge*

Une publication d'actualité

Dans sa dernière livraison, la revue *Finance & Bien commun/The Common Good* colle on ne peut mieux à l'actualité. Sur le thème «l'éthique de la fiscalité et le secret bancaire», elle nous fait faire le tour des paradis fiscaux et celui du secret bancaire – non, ce n'est pas une exclusivité helvétique - dans les pays de l'Union européenne. Mentionnons encore qu'on y donne un rappel utile des circonstances historiques de la naissance du secret bancaire en Suisse et l'inventaire des récentes et nombreuses amnisties fiscales décidées de par le monde, une pratique pourtant peu susceptible d'encourager le comportement civique des contribuables. *jd*

La revue est publiée par l'Observatoire de la finance à Genève (www.obsfin.ch)